

SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES

Note de synthèse du Compte Administratif 2017 Point n°

03CS22062017

SOMMAIRE

1- REALISATIONS DE L'EXERCICE 2017 : COMPARATIF AVEC LES PREVISIONS BUDGETAIRES	3
1.1. Le Budget Principal M 14	4
A/ Tableaux	4
B/ Commentaires	6
1.2. Le Budget annexe M 49 (Assainissement EU et EP)	13
A/ Tableaux	13
B/ Commentaires	15
1.3. Le budget annexe M 14 - « Mise en œuvre du SAGE »	24
A/ Tableaux	24
B/ Commentaires	25
2- DONNEES GENERALES DU COMPTE ADMINISTRATIF – RESULTATS DE L'EXERCICE 2017	27
2.1. Le budget principal M 14	27
2.2. Le budget annexe M 49	28
2.3. Le budget annexe M 14 « Mise en œuvre du SAGE »	Erreur ! Signet non défini.
3- DONNEES RELATIVES A LA DETTE	29
3.1. La dette globale du SyAGE au 31/12/2017	29
3.2. La répartition de la dette par budget	29
3.3. La structure de la dette	29
3.4. Le profil d'extinction de la dette par budget	31
4- DONNEES FINANCIERES	33
4.1. Le budget principal M 14	33
4.2. Le budget annexe M 49	33
4.3. La globalisation des deux budgets	33

INTRODUCTION

Présenté sous la même forme que le budget primitif, le Compte Administratif, ou CA, est le document qui dresse le bilan des dépenses et des recettes réalisées sur un exercice budgétaire. La note explicative que vous trouverez dans les pages suivantes présente le CA pour l'exercice 2017. Elle est décomposée en 4 parties qui permettent :

- de mesurer l'écart entre les crédits budgétés et ceux utilisés (1),
- de déterminer les résultats de l'exercice écoulé (2),
- de faire le point sur l'endettement du SyAGE (3),
- d'évaluer la santé financière du Syndicat (4).

Rappel - La composition du budget du SyAGE

Conformément aux instructions comptables M 14 et M 49, le SyAGE dispose de 3 budgets :

I - un budget principal M 14 dans lequel figure l'ensemble des charges et produits :

- non affectables spécifiquement à l'activité « assainissement », « GEMAPI¹ » ou « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » (les dépenses liées au siège du SyAGE, les charges de personnels, les intérêts de la ligne de trésorerie ...)
- les dépenses et les recettes concernant uniquement la compétence « GEMAPI ».

Ce budget est financé principalement par :

- la contribution des collectivités membres ;
- la participation du budget assainissement et du budget « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » aux dépenses non affectables spécifiquement à l'une des compétences du SyAGE ;
- les subventions.

II - un budget annexe assainissement M 49 retraçant les écritures comptables se rapportant aux eaux usées et aux eaux pluviales. Ce budget est financé principalement par :

- la redevance d'assainissement ;
- la contribution des collectivités membres ;
- la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) ;
- les subventions.

III - un budget annexe M 14 « Mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » se rapportant spécifiquement aux dépenses concernant la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres et à l'animation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yerres. Ce budget est financé par la contribution des collectivités adhérentes à cette compétence et par les partenaires financiers (l'AESN et la Région Ile-de-France)

¹ GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations

1 - REALISATIONS DE L'EXERCICE 2017 : COMPARATIF AVEC LES PREVISIONS BUDGETAIRES

D'une manière générale, les prévisions budgétaires sont établies avec le plus grand soin, de façon à estimer au plus juste les dépenses, au vu des besoins, et les recettes, avec prudence. Néanmoins, des écarts entre prévisions et réalisations sont constatés, en raison d'un certain nombre de facteurs, qui seront explicités dans les pages suivantes.

Cette PARTIE 1 de la note fait apparaître, pour chacun des 3 budgets gérés par le SyAGE, des tableaux de comparaison entre les **crédits budgétés** et les **crédits exécutés**, suivis de commentaires explicatifs.

Les **crédits budgétés** cumulent les crédits votés lors des étapes suivantes :

- budget primitif (BP) du 17 janvier 2017,
- budget supplémentaire (BS) du 22 juin 2017,

Il convient de noter que le budget supplémentaire et les décisions modificatives permettent de prendre en compte des impératifs juridiques, techniques ou économiques qui peuvent apparaître en cours d'exercice et qui sont difficiles à prévoir dans leurs conséquences financières, lors de la préparation budgétaire.

Les **crédits exécutés** sont, quant à eux, basés sur la comptabilité du SyAGE qui retrace l'ensemble des dépenses mandatées et des recettes recouvrées, sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, avec une particularité pour la section de fonctionnement : la procédure des rattachements permet d'intégrer dans le résultat annuel toutes les charges correspondant à un service fait et tous les produits correspondant à un droit acquis avant le 31 décembre et non payés à cette date.

Les tableaux distinguent les opérations «**réelles**» de celles dites «**d'ordre**». Les premières mettent en évidence l'activité réelle du Syndicat : il s'agit des encaissements et décaissements effectifs. Les secondes comptabilisent les mouvements comptables effectués sans flux de trésorerie, d'une section à une autre ou à l'intérieur d'une même section (ex : amortissements des dépenses d'équipements). Elles sont sans influence sur l'équilibre global du budget, car une recette compense toujours une dépense de même montant. Les commentaires qui suivent seront donc essentiellement axés sur les opérations réelles.

A/ TABLEAUX**Section de fonctionnement****Dépenses**

Chapitre	Libellé nature	BP+BS 2017	CA 2017	Tx d'exécution
011	Charges à caractère général	1 537 931,00	1 249 513,44	81,25%
012	Charges de personnel	3 178 784,00	2 989 555,22	94,05%
65	Autres charges de gestion courante	7 040 807,46	7 024 517,19	99,77%
	dont contribution aux EP	6 866 548,34	6 866 548,34	
	dont contribution à la mise en œuvre du SAGE	57 397,12	57 397,12	
	dont reversement abondement de la part EP de la contribution sur 5 ans	-180 150,00	-180 150,00	
	Total des dépenses de gestion courante	11 757 522,46	11 263 585,85	95,80%
66	Charges financières	181 000,00	150 674,61	83,25%
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	5 880,00	84,00%
	Total des dépenses réelles	11 945 522,46	11 420 140,46	95,60%
	dont charges 830	3 610 355,36	3 237 301,02	89,67%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 801 800,00	1 801 709,72	99,99%
	Total des dépenses d'ordre	1 801 800,00	1 801 709,72	99,99%
	Total général	13 747 322,46	13 221 850,18	96,18%

Recettes

Chapitre	Libellé nature	BP+BS 2017	CA 2017	Tx d'exécution
013	Atténuation de charges	4 000,00	37 123,58	928,09%
70	Produits des services	3 604 812,91	2 970 606,29	83,00%
	dont participation aux charges communes	3 603 962,91	2 969 727,98	82,40%
73 et 74	Impôts et taxes (contributions des communes)	10 382 020,30	10 438 675,45	100,56%
74	Subventions	150 000,00	269 717,52	179,81%
	Total des recettes de gestion courante	14 140 833,21	13 716 122,84	97,00%
77	Produits exceptionnels	2 000,00	78 432,15	3921,61%
002	Résultat de fonctionnement 2016 reporté	1 187 523,11	1 187 523,11	100,00%
	Total des recettes réelles	15 330 356,32	14 982 078,10	97,73%
	dont recettes 830 (hors participation charges communes)	30 492,00	67 832,08	222,46%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	335 000,00	291 859,30	87,12%
	Total des recettes d'ordre	335 000,00	291 859,30	87,12%
	Total général	15 665 356,32	15 273 937,40	97,50%

023	Résultat d'exploitation	1 918 033,86	2 052 087,22
------------	--------------------------------	---------------------	---------------------

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre	Libellé nature	BP+BS+DM 2017	CA 2017	Tx d'exécution
20	Immobilisations incorporelles	647 409,39	236 192,07	36,48%
21	Immobilisations corporelles	2 891 375,14	1 613 176,24	55,79%
23	Immobilisations en cours	1 036 923,59	195 338,39	18,84%
	Total des dépenses d'équipement	4 575 708,12	2 044 706,70	44,69%
	<i>dont charges 830</i>	<i>1 152 994,15</i>	<i>334 916,68</i>	<i>29,05%</i>
13	Subventions	3 000,00	0,00	0,00%
16	Remboursement capital dette	323 000,00	314 939,61	97,50%
001	Solde d'exécution 2016 reporté	245 165,36	245 165,36	
	Total des dépenses réelles	5 146 873,48	2 604 811,67	50,61%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	335 000,00	291 859,30	87,12%
041	Opérations patrimoniales	74 700,00	24 643,34	32,99%
	Total des dépenses d'ordre	409 700,00	316 502,64	77,25%
	Total général	5 556 573,48	2 921 314,31	52,57%

Recettes

Chapitre	Libellé nature	BP+BS+DM 2017	CA 2017	Tx d'exécution
13	Subventions	500 000,00	119 578,78	23,92%
16	Emprunts contractés	4 357,74	0,00	0,00%
	Total des recettes d'équipement	504 357,74	119 578,78	23,71%
10	Dotations (FCTVA)	310 000,00	349 529,98	112,75%
	<i>dont FCTVA 830</i>	<i>20 000,00</i>	<i>35 500,16</i>	<i>177,50%</i>
1068	Excédent de fonctionnement 2016 capitalisé	947 681,88	947 681,88	100%
	Total des recettes réelles	1 762 039,62	1 416 790,64	80,41%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 801 800,00	1 801 709,72	99,99%
041	Opérations patrimoniales	74 700,00	24 643,34	32,99%
	Total des recettes d'ordre	1 876 500,00	1 826 353,06	97,33%
	Total général	3 638 539,62	3 243 143,70	89,13%

021	Solde d'exécution	-1 918 033,86	321 829,39
------------	--------------------------	----------------------	-------------------

RESULTAT DE CLOTURE	0,00	2 373 916,61
----------------------------	-------------	---------------------

B/ COMMENTAIRES

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget M14 présente un taux d'exécution très proche des prévisions budgétaires, aussi bien en dépenses qu'en recettes. Cette section regroupe des opérations qui ont, pour la plupart, un caractère récurrent, ce qui permet au Syndicat de maîtriser leur évaluation.

La procédure des rattachements permet également de limiter les écarts entre prévisions et exécutions, car toutes les opérations ayant donné lieu à service fait avant la clôture des comptes, sont intégrées à l'exercice, même si les factures n'ont pas été reçues.

1 – DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
1 537 931,00	1 249 513,44	81,25%

Les crédits non consommés concernent :

⇒ **les interventions en lien avec la rivière** - 101 130 €

Les crédits non consommés s'expliquent par le fait que les besoins sont difficilement estimables d'une année sur l'autre en raison de diverses variables non prévisibles. Il faut donc tenir compte que l'entretien des berges de la rivière, l'évacuation des déchets ou la maintenance des ouvrages sont des postes directement impactés par les conditions climatiques, les éventuelles pollutions, mais également par les pannes et avaries pouvant survenir sur le matériel d'entretien ;

⇒ **les dépenses liées au fonctionnement courant de la structure et des services** - 187 280 €

Ces dépenses concernent notamment les actions de formation et de communication, les équipements divers des services ou les frais de maintenance (consommation d'énergie, affranchissement...) ou d'assurance du bâtiment. Le niveau de réalisation des dépenses correspond aux besoins effectifs.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
3 178 784,00	2 989 555,22	94,05%

La différence entre le réalisé et le prévisionnel s'explique par un décalage dans les effectifs résultant des départs et des recrutements de personnel.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
7 040 807,46	7 024 517,19	99,77%

Ce chapitre est principalement constitué du reversement de la contribution des communes, au budget assainissement, pour la part pluviale (6 686 398 €) et au budget annexe M14, pour la part « Mise en œuvre du Sage de l'Yerres » (57 397 €).

Pour les crédits restants, les principales dépenses non réalisées concernent :

- ⇒ Le versement d'une partie des indemnités et cotisations de retraite des élus. L'un d'eux a renoncé à l'indemnité du SyAGE pendant la durée de son mandat parlementaire,
- ⇒ Les subventions versées aux classes d'eau, 27 classes sur 28 ont participé au programme en 2017,
- ⇒ La participation pour le financement du Festival de l'Oh ! organisé par Conseil Département du Val-de-Marne qui n'a finalement pas eu lieu en 2017,
- ⇒ Les franchises d'assurances responsabilité civile en cas de sinistres. Le SyAGE n'a pas eu de franchise à verser en 2017.

Chapitre 66 - Charges financières

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
181 000,00	150 674,61	83,25%

Les crédits non utilisés (30 325 €) concernent le règlement des intérêts de la dette, la ligne de trésorerie et les ICNE.

S'agissant des intérêts de la dette, la prévision budgétaire était basée sur une remontée éventuelle des taux d'intérêts qui ne s'est pas réalisée.

Concernant la ligne de trésorerie, le SyAGE n'y a pas eu recours en 2017. Aussi, il n'a pas eu à verser de frais de commission.

Enfin, concernant les intérêts courus non échus (ICNE), la réalisation est basée sur le différentiel entre les ICNE rattachés de l'exercice 2017 et les ICNE contre-passés de l'exercice 2016. En l'absence de nouveaux emprunts souscrits en 2017, le différentiel est négatif – 3 078 €. Cette somme vient réduire le total des dépenses réalisées au niveau du chapitre et diminue, en conséquence, le taux d'exécution.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
7 000,00	5 880,00	84,00%

Ce chapitre correspond à des dépenses dont la réalisation n'est pas certaine. Il s'agit :

- ⇒ des indemnités pour occupations temporaires de parcelles en domaine privé,
- ⇒ des annulations de titres émis au cours d'exercices antérieurs, notamment en cas de trop perçu de subvention,

Cette année, ce poste a également enregistré une indemnisation versée à Monsieur MELUN Gabriel. En effet, suite aux conditions climatiques, le matériel technique personnel, que Monsieur MELUN avait prêté gracieusement au SyAGE pour la réalisation d'une étude sur les cours d'eau, a été endommagé et rendu inutilisable.

2 - RECETTES

Chapitre 013 - Atténuations de charge

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
4 000,00	37 123,58	928,09%

Ce poste correspond aux remboursements effectués par notre assureur sur les salaires, du fait de congés maternité, maladie ou accident de travail. Le caractère aléatoire de ce poste explique le grand décalage entre la prévision budgétaire et la réalisation.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Budgété 2017	CA 2016	Tx d'exécution
3 604 812,91	2 970 606,29	82,41%

Ce chapitre comprend principalement la participation des budgets annexes M49 et M14 « Mise en œuvre du SAGE » aux charges générales du budget principal. Cette participation est calculée en fin d'exercice au vu des dépenses communes effectivement mandatées.

Chapitre 73 et 74 – Impôts et taxes (contributions des communes)

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
10 382 020,30	10 438 675,45	100,56%

Le chapitre 73 enregistre la contribution fiscalisée versées par les communes.

Au chapitre 74, sont inscrits les crédits concernant les contributions budgétaires perçues directement auprès des collectivités.

Chapitre 74 - Subventions (hors contributions budgétisées)

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
150 000,00	269 717,52	179,81%

Le taux d'exécution est supérieur aux prévisions, car les recettes escomptées en termes de subventions sont évaluées avec beaucoup de prudence. En effet, la position des partenaires financiers peut changer d'une année sur l'autre et les interventions prévues peuvent ne pas être réalisées. C'est souvent le cas du faucardage qui est lié aux conditions climatiques et qui en cas de sécheresse n'est pas autorisé.

Par ailleurs, le règlement de soldes correspondant à des prestations réalisées en 2015 et 2016 sont intervenues en 2017.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
2 000,00	78 432,15	3 921,61%

Ce chapitre, dont la prévision est difficile, du fait du caractère exceptionnel des recettes, a enregistré, en 2017, une partie de l'indemnisation de l'assurance pour la remise en état des barrages endommagés par la crue de juin 2016.

Les niveaux d'exécution des dépenses et des recettes de fonctionnement 2017 permettent d'obtenir un résultat d'exploitation supérieur au budget primitif.

Section d'investissement

Le taux d'exécution de la section d'investissement est de 51 % en dépenses réelles et 80 % en recettes réelles. Si on considère uniquement les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23), le niveau d'exécution est de 45 %. Cet écart important par rapport aux dépenses prévisionnelles s'explique par différents facteurs :

- La complexité des programmes d'investissement, qui sont soumis à des contraintes fortes de concertation et de coordination, ainsi qu'à divers aléas administratifs ou techniques.
- La technique des « restes à réaliser » prévue par la réglementation, qui ne permet pas de comptabiliser dans le compte administratif les opérations réalisées en 2017, mais non facturées à la clôture de l'exercice. Celles-ci sont reportées sur l'exercice suivant, au titre des prévisions budgétaires (voir page 27 du présent document). Le fait de ne pas maîtriser la facturation en fin d'exercice, qui est à l'initiative des entreprises, contribue donc à creuser l'écart entre prévisions et réalisations.
- La nécessité d'inscrire au budget le montant total des contrats signés au cours de l'exercice, même si ceux-ci se déroulent sur plusieurs exercices, dans la mesure où ils ne font pas l'objet d'Autorisation de Programme – Crédit de Paiement (AP/CP),

1 - DEPENSES

Chapitres 20 - 21 - 23 – Dépenses d'équipements

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
4 575 708,12	2 044 706,70	44,69%

Le plus gros des crédits non utilisés concernent principalement :

La continuité écologique de l'Yerres et du Réveillon - 510 000 €

Les études de faisabilité des Mailles de Céravennes et des Moulins privés n'ont pas démarré en raison du retard pris par les études d'inventaire (flore, levés topographiques, sondages géotechniques).

Le dossier de demande de subvention pour l'opération sur le maille de Villeneuve-Saint-Georges n'a pas été instruit par l'AESN en 2017. Les travaux ne pouvant démarrer avant la réponse du financeur, ceux-ci ont été reportés en 2018.

Certaines études démarrées en 2017 ont fait l'objet d'un décalage de facturation, d'autres ont été remise à une date ultérieure afin de régler des problématiques foncières telle que la mise en place d'une délégation de maîtrise d'ouvrage avec les propriétaires nécessaire pour intervenir sur des seuils privés.

La liaison verte - 700 000 €

La création d'un cheminement dans la boucle du Besly a été reportée en raison d'une problématique foncière qui n'a toujours pas été résolue. Le SyAGE accompagne la ville et les propriétaires dans la négociation pour l'achat d'une parcelle privée, en zone de préemption.

Les travaux sur l'île des Prévosts à Montgeron/Crosne ont été suspendus à la demande de la commune de Montgeron, afin de trouver un tracé pour le platelage bois plus proche du cours d'eau.

Les travaux sur la passerelle d'Épinay-sous-Sénart ont été décalés en 2018 dans l'attente de l'autorisation préfectorale, mais également afin de caler les travaux, devant être réalisés par le SyAGE, avec les travaux de création d'un embarcadère réalisés par la commune.

La réhabilitation de la passerelle de Vaux la Reine à Varennes-Jarcy a été reportée en 2019 pour pouvoir bénéficier des subventions allouées aux travaux de restauration de la continuité écologique du moulin de Vaux-la-Reine en aval immédiat.

Par ailleurs, certains projets se sont avérés moins coûteux que leurs estimations, d'autres, en cours ou achevés à la clôture des comptes, n'ont pas pu être comptabilisés car les factures n'ont pas été transmises à temps.

La restauration de cours d'eau - 157 000 € Pour entreprendre la réouverture à ciel ouvert du ru d'Oly actuellement canalisé, le SyAGE doit faire l'acquisition d'un terrain en bord d'Yerres à Villeneuve-Saint-Georges. A ce jour, les négociations avec les propriétaires n'ont toujours pas aboutis.

La renaturation des berges - 35 000 €

Il était prévu de créer des prairies fleuries sur des parcelles acquises par la commune de Montgeron dans le quartier du Blandin. Au vu du développement spontané de la végétation sur le terrain, il a été décidé, en accord avec la commune, de laisser le site s'épanouir naturellement.

Le programme d'action de prévention des inondations (PAPI) - 22 000 €

La pose de règles limnimétriques n'a pu se faire en 2017 compte-tenu du temps passé à l'élaboration du PAPI complet.

Les grosses opérations des ouvrages rivière - 125 000 € La réfection des barrages a été moins coûteuse que l'estimation initiale.

Plan de gestion des zones humides - 41 000 € Les études d'inventaire de la faune et de la flore et les études de diagnostic hydraulique démarrées en 2017 se poursuivront en 2018.

La mise en œuvre d'une Déclaration d'Intérêt Général – 27 000 € Etant étroitement liée à la réflexion sur la gouvernance de la GEMAPI sur laquelle travaille la CLE, l'étude s'y rapportant a été suspendue.

La construction de la station de mesure de Combs-la-Ville – 60 000 € Les travaux sont en cours. Une partie des crédits engagés en 2017 ont été reportés en 2018.

Les équipements et frais divers liés au bâtiment et au fonctionnement des services - 260 000 €

Une partie des crédits engagés pour les travaux d'étanchéité du bâtiment rue Eiffel et pour la réhabilitation du bâtiment rue du Repos ont fait l'objet d'un décalage de facturation.

La commande du 4x4 pour le service de la rivière a bien été passée en 2017. La livraison du véhicule est prévue pour 2018, les crédits s'y rapportant ont fait l'objet d'un report.

Les crédits non consommés correspondent également aux besoins effectifs, à l'avancement des projets ou encore à un ajustement des coûts (annonces, appareils de laboratoire, logiciel, mobilier de bureau, matériel informatique,...).

2 – RECETTES

Chapitre 10 – Dotations – Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
310 000,00	349 529,98	112,75%

Le FCTVA de 2017 se rapporte aux dépenses d'équipement réalisées en 2016. Cette recette est évaluée sur la base d'une estimation des dépenses mandatées, au moment de la préparation du budget, c'est-à-dire avant la clôture des comptes. Elle ne prend donc pas en compte les dépenses mandatées entre la préparation du BP et la clôture de l'exercice.

Chapitre 13 - Subventions

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
500 000,00	119 578,78	23,92%

Le niveau d'exécution des subventions est lié à celui des dépenses d'équipement. En effet, les demandes de subventions interviennent après le règlement des factures, le versement des subventions attendues s'en trouve décalé d'autant.

C'est principalement le cas de la subvention des moulins privés pour lesquels les études se poursuivent en 2018.

Les niveaux d'exécution de l'exercice 2017 permettent d'obtenir un solde d'exécution excédentaire.

Evolution du taux d'exécution des dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23) :

2014	2015	2016	2017
48,53 %	44,76 %	52,66 %	44,69 %

1.2. LE BUDGET ANNEXE M 49 (ASSAINISSEMENT EU ET EP)

A/ TABLEAUX

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé nature	BP+BS+DM 2017	CA 2017	Tx d'exécution
011	Charges à caractère général	6 823 949,84	5 325 990,08	78,05%
	dont participation aux charges communes	3 587 290,84	2 956 197,68	82,41%
012	Charges de personnel	1 332 117,00	1 222 697,71	91,79%
	dont subvention CE	37 333,00	37 333,00	100,00%
65	Autres charges de gestion courante	58 900,00	47 660,09	80,92%
	Total des dépenses de gestion courante	8 214 966,84	6 596 347,88	80,30%
66	Charges financières	2 500 000,00	2 278 888,78	91,16%
67	Charges exceptionnelles	313 000,00	191 723,92	61,25%
	Total des dépenses réelles	11 027 966,84	9 066 960,58	82,22%
042	Dotations aux amortissements	8 450 000,00	8 447 114,14	99,97%
	Total des dépenses d'ordre	8 450 000,00	8 447 114,14	99,97%
	Total général	19 477 966,84	17 514 074,72	89,92%

Recettes

Chapitre	Libellé nature	BP+BS+DM 2017	CA 2017	Tx d'exécution
70	Ventes, prestations de services	23 416 841,23	25 031 785,80	106,90%
	dont contribution EP	10 201 941,23	10 201 941,23	100,00%
74	Subventions	400 200,00	309 522,91	77,34%
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00	332 715,76	184,84%
013	Atténuation de charges	37 100,00	70 015,69	188,72%
	Total des recettes de gestion courante	24 034 141,23	25 744 040,16	107,11%
77	Produits exceptionnels	30 000,00	82 595,06	275,32%
002	Résultat de fonctionnement 2016 reporté	4 062 616,75	4 062 616,75	100,00%
	Total des recettes réelles	28 126 757,98	29 889 251,97	106,27%
042	Amortissement des subventions	2 040 000,00	2 008 760,26	98,47%
	Total des recettes d'ordre	2 040 000,00	2 008 760,26	98,47%
	Total général	30 166 757,98	31 898 012,23	105,74%

023	Résultat d'exploitation	10 688 791,14	14 383 937,51
------------	--------------------------------	----------------------	----------------------

Section d'investissement

Dépenses

Cpte	Libellé nature	BP+BS+DM 2017	CA 2017	Tx d'exécution
20	Immobilisations incorporelles	3 049 051,40	1 264 343,15	41,47%
21	Immobilisations corporelles	8 810 040,63	6 673 945,27	75,75%
23	Immobilisations en cours	13 013 560,92	6 412 666,58	49,28%
	Total des dépenses d'équipement	24 872 652,95	14 350 955,00	57,70%
	dont EU	11 564 699,15	6 692 874,43	57,87%
13	Subventions	14 000,00	0,00	0,00%
16	Remboursement capital dette	4 258 533,42	4 193 868,75	98,48%
16	Remboursement anticipé	9 441 657,00	3 232 390,07	34,24%
45	Opérations pour compte de tiers	360 000,00	0,00	0,00%
	Total des dépenses réelles	38 946 843,37	21 777 213,82	55,92%
040	Amortissement des subventions	2 040 000,00	2 008 760,26	98,47%
041	Opérations patrimoniales	2 765 839,50	1 707 580,19	61,74%
	Total des dépenses d'ordre	4 805 839,50	3 716 340,45	77,33%
	Total général	43 752 682,87	25 493 554,27	58,27%

Recettes

Cpte	Libellé nature	BP+BS+DM 2017	CA 2017	Tx d'exécution
13	Subventions	1 000 000,00	258 008,75	25,80%
16	Emprunts contractés	2 003 865,36	15 593,00	0,78%
16	Emprunt suite remboursement anticipé	9 441 657,00	0,00	0,00%
23	Immobilisation en cours	0,00	158 315,92	
	Total des recettes d'équipement	12 445 522,36	431 917,67	3,47%
10	Dotations	700 000,00	764 802,33	109,26%
27	Remboursement TVA	2 103 177,14	1 599 227,86	76,04%
45	Opération pour compte de tiers	360 000,00	0,00	0,00%
1068	Excédent de fonc. 2016 capitalisé	6 106 478,88	6 106 478,88	100,00%
001	Solde d'exécution 2016 reporté	132 873,85	132 873,85	100,00%
	Total des recettes réelles	21 848 052,23	9 035 300,59	41,36%
040	Amortissement des immobilisations	8 450 000,00	8 447 114,14	99,97%
041	Opérations patrimoniales	2 765 839,50	1 707 580,19	61,74%
	Total des recettes d'ordre	11 215 839,50	10 154 694,33	90,54%
	Total général	33 063 891,73	19 189 994,92	58,04%

021	Solde d'exécution	-10 688 791,14	-6 303 559,35
------------	--------------------------	-----------------------	----------------------

RESULTAT DE CLOTURE	0,00	8 080 378,16
----------------------------	-------------	---------------------

B/ COMMENTAIRES

Section de fonctionnement

Le budget M49 présente un taux de réalisation, au niveau des opérations réelles, de 82 % en dépenses et de 106 % en recettes.

1 - DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
6 823 949,84	5 325 990,08	78,05%

Les crédits non utilisés concernent principalement :

- **Les charges communes** - 631 093 €
La participation du budget M49 aux charges générales du budget principal est calculée à partir du volume des dépenses communes effectivement mandatées au cours de l'année (voir recettes au chapitre 70 en M14).
- **Les contrôles de conformité des installations privées d'assainissement** - 454 345 €
Comme chaque année, plusieurs facteurs récurrents rendant difficiles l'estimation des besoins expliquent la non consommation de ces crédits :

⇒ Tout d'abord, certains contrôles sont difficiles à prévoir du fait du caractère aléatoire du besoin (ventes immobilières, pollutions,...), des difficultés de réalisation (refus ou absence des riverains), de l'avancement des programmes de travaux (extension, mise en séparatif, déconnexion des eaux pluviales).

Les contrôles de constructions neuves qui doivent intervenir dès la fin des travaux n'ont pas pu être effectués comme prévu initialement. En effet, les propriétaires concernés n'ont pas toujours donné suite ou leurs travaux n'étaient toujours pas achevés au moment de la programmation du contrôle.

Par ailleurs, les contrôles des programmes neufs de la ZAC du Val Pompadour à Valenton n'ont pas été réalisés en 2017. Le prestataire de service missionné au 4^e trimestre de l'année pour la réalisation des enquêtes n'a pas réussi à honorer la commande par manque de temps et en raison d'une planification trop tardive.

A noter également, le départ en cours d'année du technicien chargé des programmes sur les bassins versants. Le recrutement de son remplaçant n'est intervenu qu'en fin d'année, compliquant le lancement de nouvelles opérations en 2017.

- **Le fonctionnement et la maintenance des ouvrages eaux usées et eaux pluviales** - 186 661 €. Ces prestations sont soumises à une part d'aléas liée à l'état des ouvrages à entretenir, aux conditions climatiques (bassins, fossés, dépollueurs) ainsi qu'aux demandes des communes dans le cadre de leur programme de voirie (changements de tampons).
- **La mission de coopération décentralisée à Bopa au Benin** - 76 370 €
Le projet de construction de latrines pour 11 villages et 3 écoles se poursuivra en 2018.

- **D'autres frais divers** - 149 490 € notamment :

- ⇒ les frais financiers (frais de dossiers et commission de non utilisation), prévus pour d'éventuels emprunts à contracter.
- ⇒ La création de brochures thématiques destinées à sensibiliser les riverains sur les bonnes pratiques en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales. Ces supports de communication seront réalisés en 2018.
- ⇒ l'acquisition d'équipements et la réalisation de prestations diverses nécessaires au fonctionnement quotidien des services ; les montants consommés reflètent les besoins effectifs,
- ⇒ Les crédits prévus par le service juridique pour les éventuels contentieux, frais d'assurance ou diverses taxes.
- ⇒ la formation des agents et les déplacements professionnels (missions et colloques). Certains besoins en formation n'ont pas aboutis par manque de places ou du fait d'inscriptions tardives.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
1 332 117,00	1 222 697,71	91,79%

La différence entre le réalisé et le prévisionnel s'explique par la variation des effectifs résultant des départs et des recrutements de personnel.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
58 900,00	47 660,09	80,92%

Les crédits non utilisés concernent principalement l'estimation des admissions en non-valeur présentées par la trésorerie. Les propositions faites en 2017 n'ont pas toutes été acceptées par le SyAGE. Les crédits budgétés n'ont donc pas été intégralement utilisés.

Ce chapitre comptabilise également les redevances pour occupation du domaine public ainsi que les indemnités en cas d'erreurs d'enquêtes de contrôles de conformité. Ces dernières sont soumises à une part d'imprévue, d'où les écarts qui peuvent être constatés entre les prévisions et les réalisations.

Chapitre 66 - Charges financières

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
2 500 000,00	2 278 888,78	91,16%

Les crédits non utilisés (221 111 €) concernent le règlement des intérêts de la dette. Les sommes inscrites au budget primitif prenaient en compte les intérêts relatifs au montant d'emprunts, inscrits à titre prévisionnel au budget. Or, compte tenu du niveau d'exécution des dépenses, le SyAGE n'a finalement pas eu besoin de recourir à l'emprunt. Par ailleurs, la prévision budgétaire était basée sur une remontée éventuelle des taux d'intérêts qui ne s'est pas produite.

A noter que ce chapitre comprend également la constatation des intérêts courus non échus (ICNE). La réalisation (-33 005 €) est basée sur le différentiel entre les ICNE rattachés de l'exercice 2017 et les ICNE contre-passés de l'exercice 2016. Cette somme vient réduire le niveau des dépenses réalisées au niveau du chapitre et diminue, en conséquence, le taux d'exécution.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
313 000,00	191 723,92	61,25%

Ce chapitre correspond à des dépenses dont la réalisation n'est pas certaine :

- ⇒ **Annulations de titres émis au cours d'exercices antérieurs.** L'estimation de cette ligne est faite sur la base des moyennes des années précédentes. Elle prend en compte les annulations de permis de construire et de demandes de branchement mais également les éventuels remboursements de trop perçu de subvention AESN. Les besoins ont été moins important que prévu - 34 411 €
- ⇒ **Reversement de l'aide financière versée par l'Agence de l'Eau,** dans le cadre des travaux de mises en conformité des installations privatives d'assainissement. Ces subventions sont attribuées lors des travaux d'extension de réseaux ou lors d'enquêtes de conformité par bassin versant. Destinées à être reversées aux riverains lorsqu'ils réalisent leurs travaux, ces aides sont inscrites en recettes, lorsque le Syndicat perçoit la subvention de l'Agence (chapitre 74) et en dépenses au présent chapitre, lorsqu'il la reverse au riverain. La consommation de cette ligne est fonction des programmes d'extension effectivement lancés et du taux de mise en conformité des riverains. - 50 864 €
- ⇒ **Indemnités pour occupations temporaires en domaine privé,** aucune indemnité n'a été versée. - 4 000 €
- ⇒ **Travaux d'office** – 30 000 €

2 - RECETTES

Chapitre 70 – Vente et prestations de service

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
23 416 841,23	25 031 785,80	106,90%

On constate un taux d'exécution supérieur à la réalisation. L'écart constaté entre le prévisionnel et le réalisé est lié à l'estimation prudente des recettes et concerne principalement les postes suivants :

- La part syndicale de la redevance d'assainissement collectif. Le solde de l'exercice 2016, non connu au moment de la clôture des comptes a été évalué sur une fourchette basse et vient impacter positivement le solde 2017 ;
- La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC). Cette recette est liée aux demandes de permis de construire et au raccordement effectif des constructions concernées ;
- Le remboursement par les riverains du prix payé par le Syndicat pour la réalisation des branchements en domaine public et des contrôles des installations d'assainissement dans le cadre d'une vente immobilière. Ces recettes ont également un caractère aléatoire ;
- La redevance de transit des eaux usées issues de territoires en amont du Syndicat (ex : SIBRAV).

Chapitre 74 – Subventions

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
400 200,00	309 522,91	77,34%

L'écart entre les prévisions et la réalisation concerne les aides financières versées aux riverains par l'Agence de l'Eau (qui transitent par le SyAGE), dans le cadre des mises en conformité des installations privatives d'assainissement (voir chapitre 67). Comme indiqué ci-dessus, il est lié au taux de mise en conformité des riverains et aux programmes effectivement lancés.

Par ailleurs, comme indiqué au chapitre 011, le projet de coopération décentralisée pour la construction de latrines pour 11 villages et 2 écoles se poursuivra en 2018. L'obtention des subventions en lien avec l'opération devrait intervenir également en 2018 avec le règlement des factures s'y rapportant.

Chapitre 75 – Autres charges de gestion courante

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
180 000,00	332 715,76	184,84%

Ce chapitre recouvre les recettes provenant du doublement de la redevance d'assainissement lorsque les usagers sont non-conformes. Ce produit qui est estimé avec prudence.

Chapitre 013 - Atténuations de charge

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
37 100,00	70 015,69	188,72%

Ce poste correspond aux remboursements effectués par notre assureur sur les salaires du fait de congés maternité ou maladie.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
30 000,00	82 595,06	275,32%

Ce chapitre a enregistré :

- Les recettes issues de l'application de pénalités dans le cadre de marchés publics ;
- Une indemnité d'assurance pour le remboursement du réseau d'eaux usées, passerelle des Volontaires, endommagé par la crue exceptionnelle de juin 2016.

Les niveaux d'exécution en 2017 permettent d'obtenir un résultat d'exploitation supérieur à la prévision budgétaire.

Section d'investissement

Le taux d'exécution des opérations réelles d'investissement est de 56 % en dépenses et 41 % en recettes. Si on considère uniquement les dépenses d'équipement, le niveau d'exécution s'élève à 58 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Comme indiqué pour la M14, cette section subit des contraintes administratives et techniques importantes, en raison de la complexité des opérations d'investissement et des spécificités réglementaires.

1 - DEPENSES

Chapitre 13 – Subventions

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
14 000,00	0,00	0,00%

Ce chapitre est destiné aux éventuels remboursements de trop-perçus de subventions. En 2017, le SyAGE n'a pas eu à procéder à des remboursements.

Chapitre 16 – Emprunts

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
13 700 190,00	7 426 258,82	54,21%

Ce chapitre enregistre le remboursement du capital de la dette.

Les crédits inscrits prévoyaient la souscription d'un nouvel emprunt qui n'a finalement pas été nécessaire. Il avait également été envisagé le réaménagement éventuel de 3 emprunts. En définitif, seul un emprunt sur trois a bénéficié d'un remboursement.

Chapitres 20 – 21 – 23 – Dépenses d'équipement

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
24 872 652,95	14 350 955,00	57,70%

Les crédits non utilisés concernent principalement les postes suivants :

- **Travaux de lutte contre les inondations pluviales - 3 463 608 €**

- ⇒ Les travaux sur le Bassin Versant SNCF à Villeneuve-le-Roi ont été retardés par des éléments imprévisibles tels que les conditions climatiques qui ont été défavorables au terrassement et le retard dans l'approvisionnement de gros matériels (gabions). De plus, la commune a souhaité que l'aménagement des espaces verts devant le futur bassin soit modifié - 2 390 257 €
- ⇒ L'étude de la fosse Montalbot à Vigneux-sur-Seine, planifiée suite aux dégâts causés par les inondations de juin 2016, se poursuivra en 2018 - 295 326 €
- ⇒ Les travaux de création du bassin de stockage des eaux pluviales, rue Curie à Villeneuve-Saint-Georges ont été arrêtés suite à la suspicion de terres potentiellement polluées sur le site. Les travaux ont repris en 2018 - 173 253 €

- ⇒ L'installation de pluviomètres était liée à l'attribution d'une subvention pour laquelle le département de l'Essonne a demandé des documents complémentaires pour l'étude du dossier. Le SyAGE n'ayant pas eu de réponse du financeur en 2017, la commande est reportée en 2018 – 80 000 €
- ⇒ Des études complémentaires nécessaires à l'amélioration des travaux envisagés sont à l'origine de décalages dans les plannings des chantiers de la rue de la Côte d'Or à Vigneux-sur-Seine et de la rue de Comédie à Crosne - 70 235 €
- ⇒ La réalisation de noues rue de l'Etoile à Villecresnes et l'étude sur la gestion des eaux pluviales du bassin versant Witlich à Brunoy ont été décalées en 2018 - 13 700 €
- ⇒ d'autres programmes, en cours ou achevés à la clôture des comptes, n'ont pas pu être comptabilisés car les factures n'ont pas été transmises à temps (bassins Villa et Europe à Draveil, quartier de Grosbois à Villecresnes) - 440 837 €

- Travaux d'évacuation des eaux usées et eaux pluviales - 3 810 696 €

Les crédits non utilisés s'expliquent principalement par des décalages dans la réalisation des opérations, liées aux adaptations techniques nécessaires, à des contraintes d'urbanisme ou à l'attente d'autorisations administratives :

- Plusieurs petites et moyennes opérations ont pris du retard suite au départ des 2 chargées d'opérations et du congé maternité du chef de service. Pour limiter le décalage de ces opérations, le SyAGE a utilisé, en renfort, le marché Etude de Faisabilité et de Conduite d'Opérations (EFCO) - 697 896 €
- Les travaux sur le réseau de transport eaux usées du Golf de Marolles ont été reportés en 2018 en raison du planning des compétitions nous empêchant toute intervention sur le parcours. En effet, le marché a été notifié à l'entreprise fin juillet 2017 alors les compétitions pour l'année étaient déjà planifiées - 555 186 €
- Les travaux de l'avenue de la République à Montgeron n'ont été commencés qu'au 2^{ème} semestre 2017 au bénéfice du passage de Tour de France et à la demande de la ville - 505 057 €
- Le diagnostic graduel prévu dans la rue Saint Saens à Santeny et la rue de la Sablière à Yerres ayant pour objectif d'évaluer l'état des réseaux a démarré plus tard que prévu afin de réaliser les dossiers de subvention auprès de l'Agence de l'Eau -398 373 €
- La réhabilitation du réseau d'eaux pluviales du chemin des Heurs à Boussy-Saint-Antoine devait démarrer au printemps 2017. Des travaux dans le périmètre immédiat d'une zone de captage d'eau potable ont retardé l'intervention de l'hydrogéologue agréé provoquant un décalage de réalisation des travaux - 371 187 €
- Dans le cadre du Plan National de Renouvellement des Anciens Quartiers Délabrés, il est prévu la construction d'un immeuble d'habitation rue de Paris Villeneuve-Saint-Georges, à l'endroit même où se trouvent 2 armoires de commande appartenant au Syndicat. Une convention doit être établie afin de déterminer les modalités de remboursement des travaux de déplacement que le SyAGE réalisera pour le compte de l'aménageur. Tout comme en 2016, ladite convention n'a toujours pas été conclue et le déplacement de ces ouvrages est à nouveau reporté – 141 389 €
- La réhabilitation du réseau d'eaux pluviales de la rue de Valenton à Villeneuve-Saint-Georges ne commencera qu'en 2018, le marché s'y rapportant ayant démarré qu'en fin d'année 2017 - 105 873 €

- Les travaux sur le collecteur public du Blandin à Montgeron ont été annulés. Après investigations, il s'agit d'un collecteur dont le SyAGE n'est pas propriétaire - 72 336 €
 - L'étude pour l'extension du réseau d'eaux usées de la rue Pierre Marin à Vigneux-sur-Seine n'a pas démarré. Le SyAGE est dans l'attente de la validation du permis de construire d'un lotissement comprenant 750 logements. Ce permis de construire est nécessaire à l'étude de dimensionnement du réseau existant actuellement non adapté à cette future construction - 52 500 €
 - Le schéma directeur des réseaux de transports eaux usées et eaux pluviales n'a pas démarré. Les éléments nécessaires au lancement de la procédure marché n'ont pas été réunis dans leur intégralité. L'étude est reportée en 2018 - 54 866 €
 - D'autres opérations réalisées ou achevées en 2017 se sont avérées moins coûteuses que prévu ou ont fait l'objet d'un décalage de facturation (allée Beauséjour à Villeneuve-Saint-Georges, rue Roosevelt à Quincy-sous-Sénart, sentier du Bas Larris à Valenton, rue de la Concorde à Vigneux-sur-Seine, rue Henri Gilbert et rue Voltaire à Villeneuve-le-Roi) - 856 033 €
- **Travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales dans le cadre de programmes ANRU (quartier du Bord de l'eau à Villeneuve-le-Roi ou quartier des Cinéastes à Epinay-sous-Sénart) – 528 414 €**
Le paiement des travaux est calé sur l'avancement du programme des communes et sur les modalités de versement indiquées dans la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage.
 - **Travaux et prestations dont la réalisation est liée à la survenance aléatoire des besoins ou à l'avancement des programmes - 2 718 979 €** Il s'agit principalement des travaux sur marchés à bons de commandes ou d'équipements divers utiles au fonctionnement quotidien des services.

Chapitre 45 – Opération sous mandat

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
360 000,00	0,00	0,00%

Dans le but de rationaliser la commande publique, la ville de Villeneuve-Saint-Georges a demandé que le Syndicat réaménage la voirie d'une partie de la rue Curie à l'occasion des travaux de gestion des eaux pluviales.

A ce titre, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage doit être établie entre la Commune et le SyAGE afin de contractualiser les travaux à réaliser et le coût estimatif de ceux-ci. Pour que l'estimation financière soit au plus près de la réalité, le SyAGE a attendu que le marché se rapportant aux travaux soit attribué à l'entreprise. Ladite convention n'a été préparée et signée qu'en fin d'année 2017. L'opération sous-mandat ne démarrera donc qu'en 2018.

2 - RECETTES

Chapitre 13 - Subventions

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
1 000 000,00	258 008,75	25,80%

Le niveau d'exécution des subventions est lié à celui des dépenses d'équipement. En effet, les demandes de subventions interviennent après le règlement des factures, le versement des subventions attendues s'en trouve décalé d'autant.

Chapitre 16 - Emprunts

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
11 445 522,36	15 593,00	0,14%

Au vu du niveau d'exécution des dépenses d'équipement en cours d'année, le SyAGE n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt. Seul une aide financière à taux zéro a été accordée par l'Agence de l'Eau dans le cadre d'une opération spécifique en lien avec une subvention.

A noter que 9 441 657 € étaient prévus dans le cadre du réaménagement d'emprunts. Le SyAGE a finalement procédé au remboursement d'un emprunt sans refinancement.

Chapitre 27 – Remboursement de TVA

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
2 103 177,14	1 599 227,86	76,04%

Cette recette correspond au reversement par le fermier du Syndicat de la TVA payée par le SyAGE sur les dépenses d'équipement en eaux usées. Le niveau d'exécution est donc fonction du volume de dépenses d'équipements effectivement réalisé.

Chapitre 10 – Dotations – Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
700 000,00	764 802,33	109,26%

Le FCTVA de 2017 se rapporte aux dépenses d'équipement en eaux pluviales réalisées en 2016. Les crédits inscrits ont été basés au vu du mandaté au moment de la préparation du budget primitif. Celle-ci intervenant dans le courant du second semestre de l'année N-1, toutes les dépenses servant d'assiette au calcul du FCTVA ne peuvent pas être prise en compte.

Chapitre 45 – Opération sous mandat

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
360 000,00	0,00	0,00%

Il s'agit de la contrepartie des dépenses prévues au chapitre 45, constituée des subventions et des remboursements dans le cadre de la convention de mutualisation des travaux rue Curie à Villeneuve-Saint-Georges.

Les recettes de ce compte dépendent des dépenses effectuées. Le projet étant retardé, aucune contrepartie n'a été perçue.

Les niveaux d'exécution de l'exercice 2017 conduisent à un solde déficitaire.

Evolution du taux d'exécution des dépenses d'équipement (chap. 20, 21 et 23) :

2014	2015	2016	2017
61,22 %	72,07 %	45,04 %	57,70 %

1.3. LE BUDGET ANNEXE M 14 - « Mise en œuvre du SAGE »

A/ TABLEAUX

Section de fonctionnement

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Budgété 2017	CA 2017	Evolution
011	Charges à caractère général <i>dont participation aux charges cnes</i>	98 072,07 <i>16 672,07</i>	76 921,93 <i>13 530,30</i>	78,43% <i>81,16%</i>
012	Charges de personnel	187 968,19	186 440,57	99,19%
65	Autres charges de gestion courante	5 333,00	5 333,00	100,00%
	Total des opérations réelles	291 373,26	268 695,50	92,22%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 000,00	52 111,30	98,32%
	Total des opérations d'ordre	53 000,00	52 111,30	98,32%
	Total général	344 373,26	320 806,80	93,16%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Budgété 2017	CA 2017	Evolution
74	Subventions <i>dont contribution des collectivités membres</i>	311 701,46 <i>139 289,46</i>	269 257,55 <i>129 460,16</i>	86,38% <i>92,94%</i>
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement 2015 reporté	22 654,30	22 654,30	100,00%
	Total des opérations réelles	334 355,76	291 911,85	87,31%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	32 453,51	98,34%
	Total des opérations d'ordre	33 000,00	32 453,51	98,34%
	Total général	367 355,76	324 365,36	88,30%

023	Résultat d'exploitation	2 928,20	3 558,56
------------	--------------------------------	-----------------	-----------------

Section d'investissement

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Budgété 2017	CA 2017	Evolution
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00%
45	Opération sous mandat	205 000,00	0,00	0,00%
10	Dotations (FCTVA)	0,00	0,00	0,00%
001	Solde d'exécution 2016 reporté	0,00	0,00	
	Total des opérations réelles	205 000,00	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	32 453,51	98,34%
	Total des opérations d'ordre	33 000,00	32 453,51	98,34%
	Total général	238 000,00	32 453,51	13,64%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Budgété 2017	CA 2017	Evolution
10	Dotations (FCTVA)	0,00	0,00	0,00%
13	Subventions	0,00	0,00	0,00%
45	Opération sous mandat	205 000,00	0,00	0,00%
1068	Excédent de fonctionnement 2016 capitalisé	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution 2016 reporté	63 506,72	63 506,72	100,00%
	Total des opérations réelles	268 506,72	63 506,72	23,65%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 000,00	52 111,30	98,32%
	Total des opérations d'ordre	53 000,00	52 111,30	98,32%
	Total général	321 506,72	115 618,02	35,96%

021	Solde d'exécution	2 928,20	83 164,51
------------	--------------------------	-----------------	------------------

	RESULTAT DE CLOTURE	0,00	86 723,07
--	----------------------------	-------------	------------------

B/ COMMENTAIRES

Section de fonctionnement

Le taux d'exécution des écritures réelles de la section de fonctionnement est de 92 % en dépenses et 87% en recettes.

1 - DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
98 072,07	76 921,93	78,43%

La consommation des crédits correspond aux besoins effectifs tels que les frais de carburant et d'entretien de la voiture, l'élaboration et la reproduction de documents, les frais d'actes liés à d'éventuels contentieux ou les frais de formation des agents.

Ce chapitre comptabilise également les dépenses suivantes :

- la participation du budget SAGE aux charges générales du budget principal. Celle-ci est calculée au vu des dépenses communes effectivement mandatées,
- l'étude de gouvernance sur l'exercice de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de l'Yerres

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
5 333,00	5 333,00	100,00%

La somme inscrite correspond à la part du budget annexe M14 pour la subvention versée par le Syndicat au Comité d'Entraide.

2 - RECETTES

Chapitre 74 – Subventions

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
311 701,46	269 257,55	86,38%

On mesure ici un décalage significatif entre les prévisions et les réalisations. Cet écart concerne les aides financières versées par l'Agence de l'Eau.

Ce chapitre comprend également la contribution des collectivités membres.

Le niveau d'exécution des recettes de fonctionnement permet d'obtenir un résultat d'exploitation 2017 positif.

Section d'investissement

En 2017, il n'y a eu aucune opération d'investissement réelle sur le budget du SAGE. Le taux d'exécution en dépenses et en réelles d'équipement de la section d'investissement est donc nul.

1 - DEPENSES

Chapitre 45 – Opération sous mandat

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
205 000,00	0,00	0,00%

Le SyAGE a proposé en 2016 à plusieurs groupements de collectivités situés à l'amont du bassin versant de l'Yerres, de mutualiser l'étude de restauration hydromorphologique se rapportant à des affluents de l'Yerres : la Barbançonne, l'Avon, le Bréon et l'Yvron.

Le dossier a subi, au fil des mois, des difficultés successives notamment au niveau du périmètre de l'étude puis, au niveau du plan de financement. Les retards occasionnés ont provoqué le désengagement de deux syndicats sur quatre. En accord avec le SyAGE, les présidents des Syndicats restants ont décidé de suspendre le projet.

2 - RECETTES

Chapitre 45 – Opérations sous mandat

Budgété 2017	CA 2017	Tx d'exécution
205 000,00	0,00	0,00%

Il s'agit de la contrepartie des dépenses prévues au chapitre 45, constituée des subventions et des remboursements dans le cadre de la convention de mutualisation de l'étude de restauration hydromorphologique.

Les recettes de ce compte dépendent des dépenses effectuées. Le projet étant suspendu, aucune contrepartie n'a été perçue.

Les niveaux d'exécution de l'exercice 2017 conduisent à un solde d'exécution positif.

Evolution du taux d'exécution des dépenses d'équipement (chap. 20, 21 et 23) :

2014	2015	2016	2017
99,42 %	60,14 %	87,52 %	0,00 %

2 - DONNEES GENERALES DU COMPTE ADMINISTRATIF – RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

Les tableaux ci-dessous donnent, par type de mouvements (réels et d'ordre), les réalisations du Compte Administratif 2017 et indiquent les résultats de clôture de chacun des trois budgets.

Le **résultat d'exploitation** (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) sera affecté, lors du vote du budget supplémentaire 2018 :

- en priorité, à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068), ce besoin est déterminé en prenant en compte le solde d'exécution de la section corrigé des restes à réaliser ;
- pour le surplus en recettes de fonctionnement (ligne 002), et/ou en recettes d'investissement (compte 1068) selon la décision de l'assemblée

Concernant le **résultat de la section d'investissement**, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant, qu'il soit déficitaire (ligne 001 en dépenses) ou excédentaire (ligne 001 en recettes).

2.1. LE BUDGET PRINCIPAL M 14

Section de fonctionnement	CA 2017	Section d'investissement	CA 2017
Dépenses réelles	11 420 140,46	Dépenses réelles	2 604 811,67
Dépenses d'ordre	+ 1 801 709,72	Dépenses d'ordre	+ 316 502,64
Total général	= 13 221 850,18	Total général	= 2 921 314,31
Recettes réelles	14 982 078,10	Recettes réelles	1 416 790,64
Recettes d'ordre	+ 291 859,30	Recettes d'ordre	+ 1 826 353,06
Total général	= 15 273 937,40	Total général	= 3 243 143,70

Résultat d'exploitation (a)	2 052 087,22	Solde d'exécution (b)	321 829,39
------------------------------------	---------------------	------------------------------	-------------------

RESULTAT DE CLOTURE (a + b)	2 373 916,61
------------------------------------	---------------------

Détermination de l'affectation du résultat d'exploitation	
Solde d'exécution de la section d'investissement (a)	321 829,39
Restes à réaliser en dépenses (b)	- 807 804,29
Restes à réaliser en recettes (c)	4 890,00
Besoin de financement de la section d'investissement et plus-value de cession (d) = (a) + (b) + (c)	- 481 084,90
Résultat d'exploitation de la section de fonctionnement (e)	2 052 087,22
Surplus du résultat d'exploitation à affecter = (d) + (e)	1 571 002,32

2.2. LE BUDGET ANNEXE M 49

Section de fonctionnement	CA 2017
Dépenses réelles	9 066 960,58
Dépenses d'ordre	8 447 114,14
Total général	17 514 074,72
Recettes réelles	29 889 251,97
Recettes d'ordre	2 008 760,26
Total général	31 898 012,23
Résultat d'exploitation (a) 14 383 937,51	

Section d'investissement	CA 2017
Dépenses réelles	21 777 213,82
Dépenses d'ordre	3 716 340,45
Total général	25 493 554,27
Recettes réelles	9 035 300,59
Recettes d'ordre	10 154 694,33
Total général	19 189 994,92
Solde d'exécution (b) -6 303 559,35	

RESULTAT DE CLOTURE (a + b)	8 080 378,16
------------------------------------	---------------------

Détermination de l'affectation du résultat d'exploitation	
Solde d'exécution de la section d'investissement (a)	-6 303 559,35
Restes à réaliser en dépenses (b)	-4 088 555,52
Restes à réaliser en recettes (c)	4 573,53
Besoin de financement de la section d'investissement et plus-value de cession (d) = (a) + (b) + (c)	-10 387 541,34
Résultat d'exploitation de la sect de fonctionnement (e)	14 383 937,51
Surplus du résultat d'exploitation à affecter =(d) + (e)	3 996 396,17

2.3. LE BUDGET ANNEXE M 14 « Mise en œuvre du SAGE »

Section de fonctionnement	CA 2017
Dépenses réelles	268 695,50
Dépenses d'ordre	52 111,30
Total général	320 806,80
Recettes réelles	291 911,85
Recettes d'ordre	32 453,51
Total général	324 365,36
Résultat d'exploitation (a) 3 558,56	

Section d'investissement	CA 2017
Dépenses réelles	0,00
Dépenses d'ordre	32 453,51
Total général	32 453,51
Recettes réelles	63 506,72
Recettes d'ordre	52 111,30
Total général	115 618,02
Solde d'exécution (b) 83 164,51	

RESULTAT DE CLOTURE (a + b)	86 723,07
------------------------------------	------------------

Détermination de l'affectation du résultat d'exploitation	
Solde d'exécution de la section d'investissement (a)	83 164,51
Restes à réaliser en dépenses (b)	0,00
Restes à réaliser en recettes (c)	0,00
Besoin de financement de la section d'investissement et plus-value de cession (d) = (a) + (b) + (c)	83 164,51
Résultat d'exploitation de la sect de fonctionnement (e)	3 558,56
Surplus du résultat d'exploitation à affecter =(d) + (e)	83 164,51

3 - DONNEES RELATIVES A LA DETTE

3.1. LA DETTE GLOBALE DU SYAGE AU 31/12/2016

Elements de synthèse	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Votre dette globale est de :	75 739 531.59 €	83 465 137.02 €	↓
Son taux moyen s'élève à :	2.92 %	2.87 %	→

La baisse de la dette globale est liée au remboursement d'un emprunt.

3.2. LA RÉPARTITION DE LA DETTE PAR BUDGET

Le nombre d'emprunts est de 126 répartis auprès de 9 établissements prêteurs dont l'Agence de l'Eau.

Budget	CRD	Taux Moyen	Nombre d'emprunts
Assainissement	69 365 933.61 €	2,91 %	112
Principal	5 106 710.30 €	2,88 %	6
Commune	1 266 887.68 €	3,22 %	8

Le SyAGE n'a pas souscrit de nouveaux emprunts en M14. S'agissant de la M49, le Syndicat a contracté en 2017 deux nouveaux emprunts d'un montant s'élevant à 15 593 €, dont :

Libellé tiers	Mnt TTC en €	Type de taux
AESN	4 043,00	Taux fixe 0%
AESN	11 550,00	Taux fixe 0%

A noter que le SyAGE a procédé au remboursement d'un emprunt en 2017.

3.3. LA STRUCTURE DE LA DETTE

La répartition de la dette globale est la suivante :

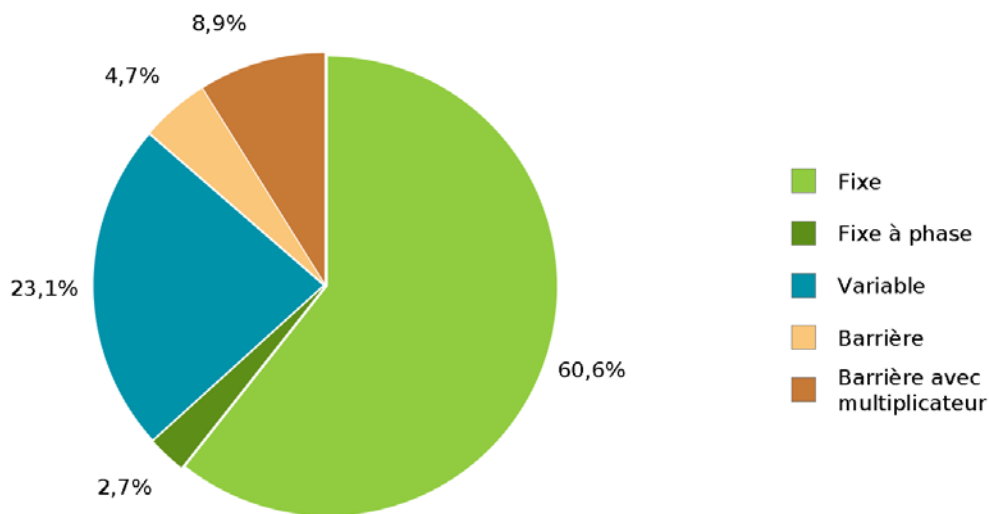
- **63,30 % en taux fixe** (47 941 483,88 €)
- **23,05 % en taux variable** (17 461 036,31 €)
- **13,65 % en taux à barrière** (10 337 011,40 €)

Type de dette	Capital restant dû	Taux moyen	Nombre Emprunts
Dette Globale	75 739 531,59 €	2,92 %	126
Taux Fixe	45 932 863,60 €	3.57 %	108
Taux Fixe à phase	2 008 620,28 €	0,09 %	1
Taux variable	17 461 036,31 €	0,64 %	13
Taux à Barrière	3 597 529,93 €	4,75 %	3
Taux à Barrière avec multiplicateur	6 739 481,47 €	4,41 %	1

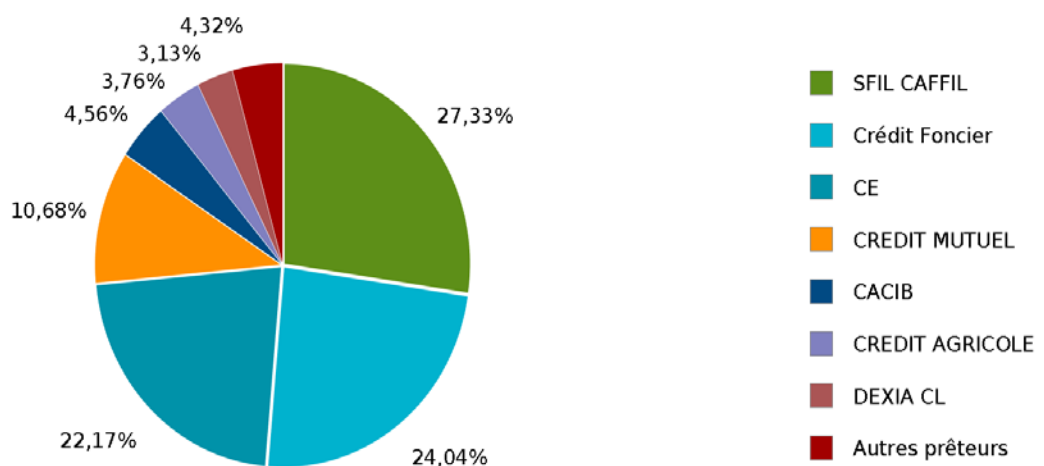
Définitions :

- Un emprunt est classé en **fixe** lorsqu'il est à taux fixe sur toute sa durée et qu'il n'est donc pas sensible aux variations des marchés financiers.
- Un emprunt est classé en **fixe à phase**, lorsqu'il contient plusieurs phases d'intérêts : la phase actuelle est à taux fixe, la phase suivante pourra être à taux variable en vertu de clauses de désactivation possibles ou de durée provisoire de la phase à taux fixe. Ces taux fixes sont partiellement exposés aux variations des marchés financiers.
- Inversement, un emprunt est classé en **variable** lorsqu'il est à taux variable sur toute sa durée. Par définition, il est directement exposé aux variations des marchés financiers.
- Un emprunt avec un taux **à barrière** est un emprunt qui bénéficie d'un taux fixe moins élevé que le taux fixe classique mais qui peut basculer automatiquement en taux variable en cas de hausse des taux variables au-delà d'une certaine limite définie contractuellement : La Barrière. Ce type de produit est à classer dans la catégorie "Taux fixe faible".
- Un emprunt avec un taux **à barrière multiplicateur** est un emprunt qui bénéficie d'un taux fixe moins élevé que le taux fixe classique mais avec un risque de forte augmentation (dépendant de l'effet multiplicateur appliqué) du taux payé en cas de hausse des taux européens (Euribor) au-delà d'une certaine limite définie contractuellement : La Barrière.

Répartition par type de risque



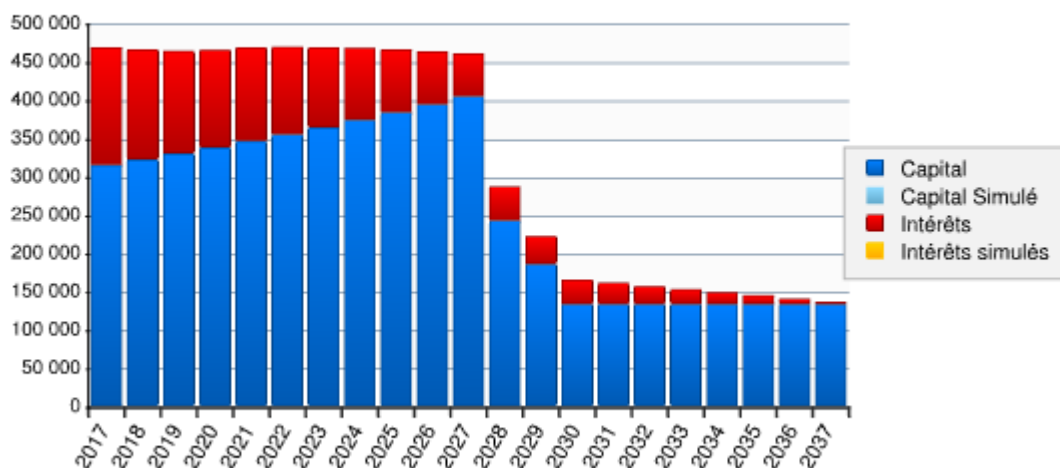
Dettes par prêteur



3.4. LE PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE PAR BUDGET

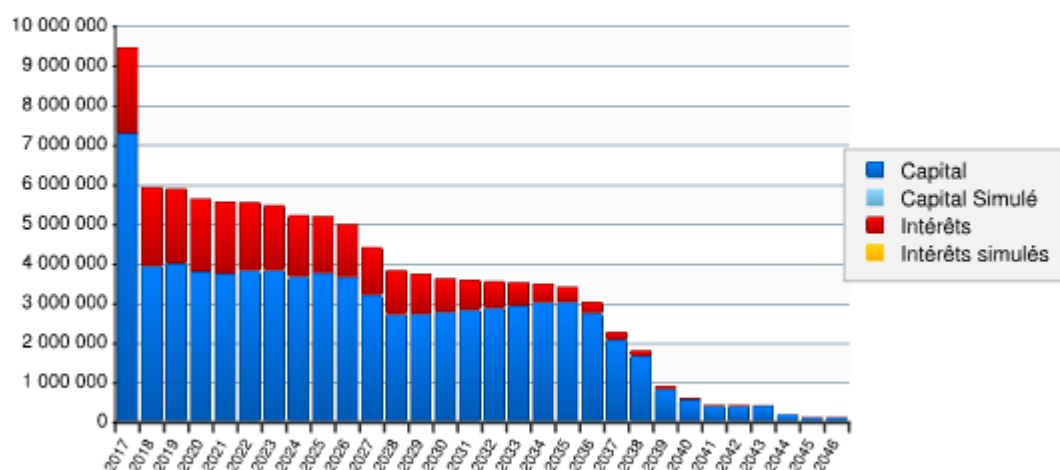
Budget M14

Flux de remboursement



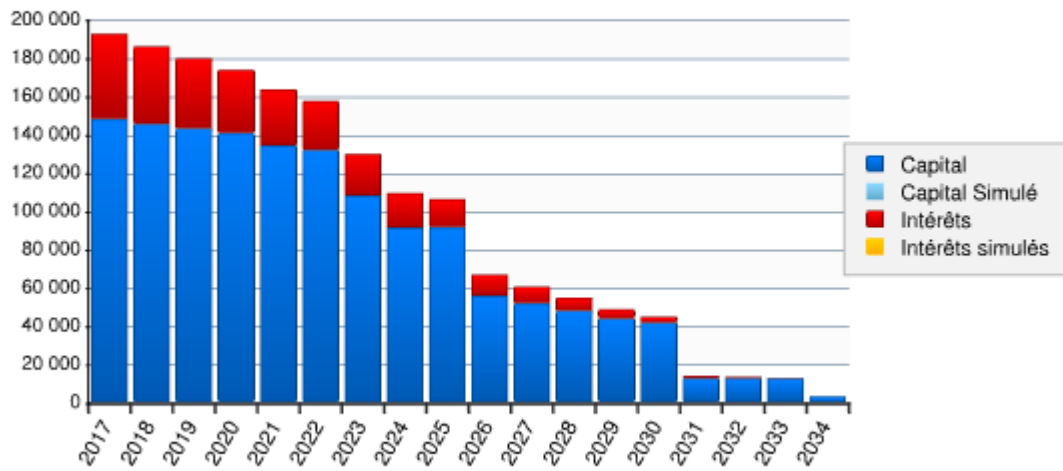
Budget M49 – Assainissement

Flux de remboursement



Budget M49 – Dette des Communes

Flux de remboursement



4 - DONNEES FINANCIERES

Aucun emprunt n'étant contracté pour le budget Mise en œuvre du SAGE de l'Yerres, les tableaux ci-dessous ne font apparaître les données que pour le budget principal M14 et le budget annexe M49.

4.1. LE BUDGET PRINCIPAL M 14

	2015	2016	2017
Recettes réelles de fonctionnement	17 822 241,40	15 141 807,51	14 982 078,10
Dépenses réelles de fonctionnement	14 654 708,50	11 552 787,93	11 420 140,46
Epargne brute (autofinancement)	3 167 532,90	3 589 019,58	3 561 937,64
Amortissement du capital	369 956,04	380 614,05	314 939,61
Epargne disponible (éparg. brute-amort K)	2 797 576,86	3 208 405,53	3 246 998,03
Encours de la dette au 31/12/N	5 802 263,96	5 421 649,91	5 106 710,30
Endettement/Epargne brute (ans)	1,83	1,51	1,43

4.2. LE BUDGET ANNEXE M 49

	2015	2016	2017
Recettes réelles de fonctionnement	26 284 944,98	25 239 088,55	29 889 251,97
Dépenses réelles de fonctionnement	9 167 917,96	8 891 969,23	9 066 960,58
Epargne brute (autofinancement)	17 127 027,02	16 347 119,32	20 822 291,39
Amortissement du capital	4 044 819,84	4 057 348,36	7 426 258,82*
Epargne disponible (éparg brute-amort K)	13 072 207,18	12 289 770,96	13 396 032,57
Encours de la dette au 31/12/N	79 365 032,47	78 013 947,11	70 632 821,29
Endettement/Epargne brute (ans)	4,63	4,77	3,39

*dont remboursement anticipé de 3 M€

4.3. LA GLOBALISATION DES DEUX BUDGETS

	2015	2016	2017
Recettes réelles de fonctionnement	44 107 186,38	40 380 896,06	44 871 330,17
Dépenses réelles de fonctionnement	23 822 626,46	20 444 757,16	20 487 101,04
Epargne brute (autofinancement)	20 284 559,92	19 936 138,90	24 384 229,13
Amortissement du capital	4 414 775,88	4 437 962,41	7 741 198,43
Epargne disponible (éparg brute-amort K)	15 869 784,04	15 498 176,49	16 643 030,70
Encours de la dette au 31/12/N	85 167 296,43	83 435 597,02	75 739 531,59
Endettement/Epargne brute (ans)	4,20	4,19	3,11